

Trudeau admet avoir réclamé des dépenses non liées à ses fonctions de député

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 22:25 -

OTTAWA – Dans la foulée du scandale des dépenses sénatoriales, le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a révélé jeudi qu'il avait réclamé à tort 840 \$ en dépenses qui n'étaient pas reliées à ses fonctions de député.

Les dépenses, encourues alors qu'il se déplaçait pour prononcer des discours rémunérés, comprenaient 672 \$ de frais de transport de 2012 et deux indemnités quotidiennes de 2009 et 2010.

M. Trudeau a affirmé qu'il s'agissait d'une simple erreur administrative «humaine», et assuré qu'il avait remboursé la totalité du montant dès qu'il avait été mis au courant.

Ses rivaux conservateurs et néodémocrates se sont rués sur cette révélation, accusant M. Trudeau d'être dans le même bateau que les sénateurs qui font l'objet d'une enquête de la GRC pour des allégations de dépenses injustifiées.

De son côté, le chef libéral a insisté sur le fait que son honnêteté et la rapidité de sa réaction pour remédier à la situation établissent une nouvelle norme de transparence.

«Je l'explique maintenant aux Canadiens, parce que l'un des éléments les plus importants de mon approche en politique est de créer un niveau d'imputabilité, de transparence, d'ouverture et d'honnêteté. Cela implique d'admettre nos erreurs, d'en assumer la responsabilité et d'y remédier d'une manière ouverte qui permettra de rétablir la confiance des Canadiens en notre système politique», a-t-il déclaré lors d'une activité publique aux côtés d'un candidat libéral à une élection partielle à Thornhill, en Ontario.

Toutefois, son aveu n'était pas totalement volontaire.

Le printemps dernier, le Nouveau Parti démocratique a demandé que soient examinées les ressources du Parlement utilisées par les députés qui obtiennent des contrats pour des discours rémunérés. Il a obtenu un consentement unanime de la Chambre des communes,

Trudeau admet avoir réclamé des dépenses non liées à ses fonctions de député

Écrit par L'actualité
Jeudi, 16 Janvier 2014 22:25 -

donc également celui de M. Trudeau.

Cette motion visait directement le jeune chef libéral, qui, durant la course à la chefferie du PLC, avait volontairement rendu publics des revenus de 1,3 millions \$ pour des discours prononcés depuis 2006. Or, 277 000 \$ provenaient de 17 contrats acceptés après sa première élection en 2008, notamment auprès d'organismes de charité, de commissions scolaires, d'universités et de municipalités.

M. Trudeau avait alors martelé qu'il n'avait «absolument jamais utilisé les ressources du Parlement ou de la Chambre» pour ces activités, qu'il a cessées lorsqu'il a soumis sa candidature pour devenir chef du parti.

Le mois dernier, un commis de la Chambre des communes lui a appris la découverte d'une réclamation de 672 \$ pour des frais de transport non liés à ses activités de député, a-t-il avoué.

Son bureau a alors vu que la facture lui avait été remboursée par Speaker's Spotlight, l'agence responsable de sa carrière de conférencier. La facture avait aussi été envoyée «par inadvertance» à son bureau parlementaire, qui faisait affaire avec la même compagnie de transport pour ses déplacements entre la circonscription de Papineau et Ottawa.

Le député a affirmé avoir immédiatement fait un chèque personnel pour remédier à cette erreur et demandé à son bureau que ses autres dépenses soient attentivement révisées. Deux autres cas ont été notés: deux indemnités quotidiennes en 2009 et 2010, pour un total de 168 \$, qu'il a aussi remboursées.

«Je pense qu'il y a quand même ici une question de jugement de Justin Trudeau et ce sens typiquement libéral du « tout-m'est-dû », a affirmé jeudi le chef de l'opposition officielle, Thomas Mulcair, ajoutant que M. Trudeau n'aurait jamais dû accepter d'être payé pour ces discours une fois élu.

«Donc on peut être payé à temps plein à la Chambre des communes et recevoir des centaines de milliers de dollars pour donner essentiellement des discours politiques dans des charités,

Trudeau admet avoir réclamé des dépenses non liées à ses fonctions de député

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 22:25 -

des hôpitaux et des commissions scolaires.»

Il estime également que M. Trudeau, comme le premier ministre Stephen Harper, nie en bloc jusqu'à ce qu'il se fasse prendre, puis s'excuse pour passer rapidement à autre chose.

Jeudi, une porte-parole du PLC a soutenu que les 17 groupes qui ont embauché M. Trudeau après son élection ont été contactés et qu'aucun n'a demandé à être remboursé, tel que le chef libéral l'avait offert plus tôt.

Cet article [Trudeau admet avoir réclamé des dépenses non liées à ses fonctions de député](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Trudeau admet avoir réclamé des dépenses non liées à ses fonctions de député](#)